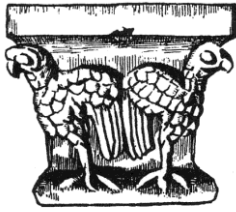


CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



BULLETIN n° 141 avril 2018

cliché © Archives municipales de Beaune

Sommaire :

Éditorial	1
Agenda	2
Le tremblement de terre de 1783	4
Souscription L. Guyot	6
Cris et fureur au quartier de la Madeleine	7

Vers des mutations inéluctables ?

Chers Adhérents,

Le 14 mars dernier, notre assemblée générale annuelle réunissait une quarantaine d'adhérents dans la belle salle des fêtes de Pagny-le-Château, à l'invitation de son maire, Monsieur Chossat de Montburon, très impliqué dans la sauvegarde du patrimoine local.

Après l'approbation des rapports d'activités, la présentation des comptes annuels a, une fois de plus, mis en évidence la baisse régulière du montant des cotisations. Elle est due en partie au fait que, par suite de la mise en sommeil de notre section CHVV, les adhésions ont été ramenées à une cotisation unique, moins élevée que l'ancienne cotisation « jumelée ». Mais derrière cette baisse purement mécanique et ponctuelle se cache une tendance générale qu'il ne faut pas sous-estimer : l'érosion du nombre d'adhérents.

Toutes les associations à vocation culturelle et patrimoniale y sont confrontées, du fait d'un double mouvement : une sorte de désaffection pour l'histoire telle qu'on la pratiquait autrefois dans les « sociétés savantes », solidement assise sur des bases classiques, et la faveur des nouvelles générations pour une approche plus large, voire illimitée, alimentée par les sources d'information très foisonnantes et sans doute plus stimulantes que sont les moteurs de recherche et les sources en ligne, pour la plupart d'accès gratuit.

Il est impératif de nous y adapter si nous souhaitons conserver l'intérêt de nos adhérents, mais il est inévitable aussi d'envisager l'idée même que nos cotisations ne constituent plus notre source principale de revenus. Dans ce contexte, nous sommes également résolus à poursuivre notre politique d'édition qui, dans cet univers d'informations volatiles, semble être la seule trace matérielle capable de témoigner de notre activité et de notre passion pour l'histoire locale.

Lors de cette assemblée générale, une discussion fort intéressante s'est élevée sur le sujet du financement privé pour prendre la relève des cotisations : encarts publicitaires dans nos publications, sponsoring, mécénat ... C'est une approche nouvelle qu'il nous faudra mûrement discuter. Sur ce chemin, l'appui de nos adhérents, dont certains se sont déjà manifestés, nous sera des plus précieux.

Carole Chateau
Présidente

Centre beaunois d'études historiques

Société d'histoire et d'archéologie de Beaune

Association fondée le 21 mai 1851

Association loi de 1901

Présidente : Carole CHATEAU

Secrétaire générale Isabelle BERNARD.

Trésorier : G.-P. PETITJEAN

Siège social

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Adresse postale

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : cbeh@wanadoo.fr

Site Internet : cbehblog.wordpress.com

Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures

Bulletin

Directeur de la publication :

Carole CHATEAU.

Responsable de la rédaction :

Yvette DARCY

Ont participé à ce numéro :

Carole CHATEAU

Sonia DOLLINGER

Sylvain FRANÇONNET

Laure MENETRIER

Emilie ROUILLY

Imprimé par Beaune Copie Services,

3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Dépôt légal à parution.

Agenda du CBEH-SHAB**Samedi 2 juin 2018****SORTIE ANNUELLE DU CBEH**

Visite de l'abbaye royale de Moutiers-Saint-Jean, palais abbatial et apothicairerie de l'hospice,
Visite commentée du jardin italien Cœur-de-Roy
A 13 km au NO de Semur-en-Auxois - Sortie en co-voiturage – frais de visite : 8.50 €

Samedi 24 août**JONCTION BEAUNE-DIJON EN DRAISIENNE**

Bicentenaire de la performance réalisée par le Beaunois François Lagrange les 23 et 24 août 1818
Parade en centre-ville à 9 h et départ officiel place de la Mairie à 10h
Manifestation publique et gratuite

Samedi 29 septembre à 15 heures

Conférence de Laurent Guyot

LA MAISON DE CHARITE DE SAINT-ROMAIN

Tour Marie de Bourgogne, 6 bd. Perpreuil à Beaune
Entrée libre et gratuite

12 et 13 Octobre**VOYAGE-DECOUVERTE A CLERMONT-FERRAND**

Le programme en a été largement diffusé à nos adhérents. A l'heure d'impression de notre bulletin, ce voyage proposé et organisé par Jacques Perriaux en partenariat avec l'UTB est quasi complet.

Samedi 20 Octobre à 15 heures

Conférence de Jean-William Souffront

UN OFFICIER DE BEAUNE, D'AUSTERLITZ AUX PRISONS RUSSES – 1804-1814

Tour Porte Marie de Bourgogne, 6 bd. Perpreuil à Beaune
Entrée libre et gratuite

Samedi 10 novembre 2018 à 15 heures**CEREMONIE DES PRIX**

Les prix Perriaux, Vergnette de Lamotte et Joigneaux seront remis aux lauréats
Tour de la Porte Marie de Bourgogne, 6 bd. Perpreuil à Beaune
Entrée libre et gratuite.

Dimanche 11 novembre à 15 heures

Dernière commémoration du centenaire de la Grande Guerre

PRESENTATION DU JOURNAL DE GUERRE D'AUGUSTE DUBOIS

Hôtel des Sociétés, ancien collège Monge, salle BC 06
Entrée libre et gratuite

Agenda des services de la Direction du Patrimoine culturel**2 mars-18 avril 2018****« Un printemps au Musée du Vin de Bourgogne »**

Jeudi 3 mai - de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15

DEGUSTATION AU MUSEE : ACCORDS VIN ET CHOCOLAT

En partenariat avec le Lycée viticole et Fabrice Gillotte Créateur Chocolatier.
Séance limitée à 20 personnes maximum, inscription obligatoire au 03.80.24.56.92 – Gratuit

15 mai 2018 à 18 heures

Conférence de Vincent Chambarlhac

« MAI 68 »

Bibliothèque municipale Gaspard Monge - Entrée libre et gratuite

14 septembre 2018-8 mars 2019

Exposition en partenariat Musées-Archives municipales de Beaune

« HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

Beaune, histoire d'une ville

Musée des Beaux-arts de Beaune, Porte Marie de Bourgogne

Nos joies et nos peines

René Kaufmann nous a quittés 16 mars dernier. Il fut un fidèle adhérent de notre Centre et un acteur enthousiaste de la vie culturelle municipale à qui nous tenons à rendre hommage.

Né à Meursault le 18 février 1930, il avait fait sa carrière professionnelle à l'Education nationale pour terminer Inspecteur départemental. Mais c'est dans la vie publique, où il s'engage dès 1965 aux côtés d'Henri Moine, que les Beaunois ont pu apprécier à leur juste valeur, durant plus de trente ans, l'enthousiasme et les capacités de cet Adjoint à la Culture et à l'Enseignement. Il met en œuvre la construction des établissements scolaires dans les nouveaux quartiers et il obtient pour les lycées la création de baccalauréats professionnels et de sections BTS. Il procède avec méthode à la constitution d'un véritable Service culturel municipal en installant la bibliothèque dans l'ancien couvent des Minimes, en aménageant un véritable service d'archives avec des locaux de stockage, en procédant à une complète restauration du théâtre municipal pour y accueillir des saisons dignes de rivaliser avec Dijon ou Chalon. Enfin, il est l'âme et la cheville ouvrière des Rencontres Cinématographiques de Beaune de 1991 à 2005.

Mais c'est dans la musique, sa passion personnelle, qu'il donne le meilleur de lui-même en transformant les anciens cours municipaux de formation musicale en école agréée par l'Etat, en créant une association toujours très active, l'Association des concerts de l'école de musique, une Académie musicale qui réunit encore chaque année plus d'une centaine d'enfants, en défendant auprès du Conseil les destinées des Rencontres de musique baroque ... Pouvait-il oublier ses amours de jeunesse : la clarinette, la direction d'orchestre – celui de la SEB durant des années, mais aussi celui qui inaugure triomphalement le théâtre municipale avec la Vie Parisienne, en 1989.

Cet homme de conviction et de passion, soutenu par sa femme Janine, sut néanmoins rester très à l'écoute de ses collaborateurs qu'il traita toujours avec la même bienveillance. Passionné de culture, si souvent présent aux manifestations du CBEH, il nous a quittés brutalement et nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Nous avons également la grande tristesse de vous faire part du décès de plusieurs de nos adhérents :

- Monsieur Vincent MAUFOUX, le 5 mars : habitant Santenay, il était très attaché au Centre beaunois d'études historiques, et suivait nos travaux avec intérêt.
- Monsieur VAN DE WALLE, le 3 avril : cet adhérent fidèle et discret, d'une exquise urbanité, est décédé 8 mois après la perte de son cher fils.
- Monsieur Yves DARVIOT, le 15 avril : Docteur es sciences, il était revenu dans sa ville natale pour reprendre le vignoble du domaine viticole au sein de sa famille depuis plusieurs générations. Adhérent fidèle et attentionné, il a toujours fait preuve de grandes qualités de cœur.

Le tremblement de terre de 1783 et les aléas climatiques

Henri Clemencet, fidèle témoin de la vie beaunoise, évoque dans le deuxième recueil de ses *Amusements* les perturbations climatiques et le tremblement de terre que connut Beaune en 1783.

Voici son témoignage (orthographe respectée) rédigé le 18 août 1783 :

« L'an mil sept cent quatre vingt trois, le six juillet, une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir pendant l'espace de deux secondes à dix heures précises du matin, on disoit la messe de paroisse à Saint Pierre¹. L'abbé Monnot débitoit son prône, faisoit le tableau du désastre de la Calabre, descendit de la chaire et chercha en tremblant à se sauver du péril dont on étoit menacé. A peine les portes suffisoient pour le passage des fidèles qui cherchoient leur salut hors de l'église, à peine resta-t-il quelques paroissiens qui, à l'invitation de M. Virely, curé, assistèrent au restant de la messe plus par crainte que par dévotion. Cela causa un trouble inexprimable et il le fut d'autant plus qu'on attribua ce mouvement à des brouillards secs et sulphureux qui, durant dix-neuf jours sans interruption, ont couvert la surface de la terre et obscurci l'atmosphère et sans une goutte de rosée, chose extraordinaire.

Ces brouillards ont continué encore longtems, on craignoit qu'à l'époque de dix neuf autres jours on auroit un autre tremblement de terre et plus violent qui renverseroit les plus beaux édifices et que le plus sûr parti étoit de se retirer dans les campagnes pour se garantir d'un événement aussi désastreux. Aussi les riches préféreroient demeurer dans les chaumières enfumées des cultivateurs au lieu de leurs maisons parquetées et lambrissées.

Qu'en a-t-il résulté ? Les brouillards ont disparu, le nouveau tremblement de terre attendu est mort en route et le seul mal, c'est que les fainéants et peureux de Bourgeois sont revenus. Je ne dirai pas à quelle étendue on a ressenti ce mouvement, le bruit public et les lettres envoyées de différents endroits annoncent une étendue de quatre vingt lieues. »

Ce témoignage est corroboré par le registre des délibérations municipales puisque la Chambre de Ville tient un conseil extraordinaire le même six juillet à « deux heures de relevée² ». Le maire Lobot-Ligier, MM. Bouzereau, Bitouzet, Lagarde, Virely, Jardot et Maupoil, échevins et le syndic, Jean-Baptiste Vallée, assistent à la séance.

Le maire est même plus précis puisqu'il indique « que l'on a ressenti en cette ville à dix heures trois minutes du matin un tremblement de terre qui a allarmé tous les citoyens et dont le peuple est particulièrement affecté. » La mesure prise par la chambre de ville consiste « suivant le désir de tous les habitants d'envoyer un exprès à M. le vicaire général du diocèse d'Autun, pour demander des prières publiques afin de remercier Dieu de nous avoir visité sans nous avoir affligés et de le prier de nous préserver de tout accident. »

Le registre de délibérations contient la copie de la lettre envoyée à M. de Grandchamp, vicaire général d'Autun³ demandant des prières de « quarante heures qui seront faites successivement dans toutes les églises séculières et régulières de cette ville [de Beaune] à les commencer à Notre-Dame, comme à l'église première et principale, dont l'ouverture sera faite par une procession générale, suivie d'un te deum en actions de grâce. »

¹ L'église Saint-Pierre se trouvait sur l'actuelle place Carnot.

² Deux heures de l'après-midi

³ A cette période, Beaune dépend de l'évêché d'Autun et non de celui de Dijon.

Le registre de délibérations garde également trace de la copie de la réponse très attentiste de M. de Granchamp qui ne semble pas très enthousiaste à l'idée de cette manifestation de grande ampleur, fût-elle dictée par la foi. En effet, si Beaune a été épargnée, la ville doit penser que le tremblement de terre a pu faire des victimes ailleurs.

Ces témoignages sont intéressants à plus d'un titre, notamment celui d'Henri Clémencet car il évoque notamment « *le désastre de Calabre* ». Ce désastre est en fait la résultante de cinq violents séismes qui secouent la Calabre entre le 5 février et le 28 mars. Ces tremblements de terre ont fait un nombre de victimes très conséquent qu'on estime entre 32 000 et 50 000 morts. De nombreux villages sont détruits, le séisme du 5 février a même été suivi d'un tsunami qui détruisit les murs du port de Messine en Sicile tandis que les habitants de Scylla, pensant se protéger des secousses en se réfugiant sur la plage, meurent ensevelis par les eaux lors du séisme du 6 février.

Pourtant, ce ne sont pas les séismes de Calabre qui provoquent les « *brouillards secs et sulphureux* » dont parle Henri Clémencet mais les éruptions volcaniques qui ont rythmé les mois précédents. En effet, le 8 juin 1783, le volcan islandais Laki entre en éruption. Cette éruption est considérée comme l'une des plus importantes des temps modernes, elle a des conséquences dramatiques puisqu'elle tue 9000 personnes, extermine 80 % du bétail de l'île et entraîne une famine dramatique. Poussé par les vents, le nuage volcanique atteint l'Europe dans les jours suivants. A la même époque, du 9 mai au 5 août 1783, le volcan Asama entre lui aussi en éruption en faisant 1300 morts.

La conjonction de ces deux éruptions provoque les brouillards dont parle Clémencet et contribue au climat rigoureux des années suivantes, entraînant froid et famine... la Révolution n'est pas loin !

Sonia DOLLINGER

Sources :

Archives municipales de Beaune :

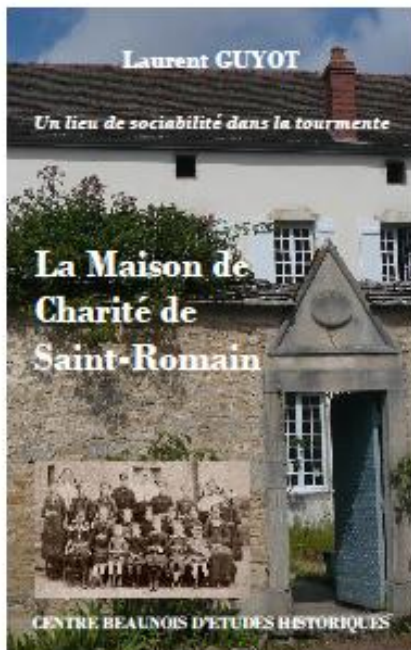
1 BB 79, registre des délibérations municipales 1780-1784

Deuxième volume du recueil des amusements d'Henri Clémencet.

Source internet :

https://www.herodote.net/8_juin_1783-evenement-17830608.php

©Archives municipales de Beaune

**CBEH : notre nouvelle parution hors-série
LA MAISON DE CHARITÉ DE SAINT-ROMAIN**

Laurent Guyot, déjà auteur d'une étude très documentée sur la Maison-Dieu de Meursault, se propose, à travers un ouvrage d'une centaine de pages, de retracer l'histoire inédite de la Maison de charité de Saint-Romain, située au village haut en face de l'église. Cette histoire embrasse l'ensemble du XIX^e siècle. Il faut en effet remonter jusqu'au début des années 1810 pour comprendre les motivations du fondateur, le desservant de la paroisse, qui vient alors de s'installer dans un village particulièrement marqué par la période révolutionnaire. En 1822, lorsqu'il exprime le souhait de fonder une maison de charité à Saint-Romain, le curé Dupaquier est loin d'imaginer les difficultés qu'il devra affronter. Son projet ne verra le jour qu'en 1846 avec l'ouverture de l'établissement. Pour le prêtre, cette lente gestation est marquée par la farouche opposition de plusieurs maires mais aussi par des soutiens inespérés.

De 1846 à 1903, ce sont des religieuses de la Providence de Vitteaux qui animent l'institution charitable. Elles se consacrent comme dans de nombreuses autres communes de l'arrondissement de Beaune à la scolarisation des filles, à l'accueil des plus jeunes enfants et à l'assistance aux villageois les plus démunis. Cette activité se déroule toutefois sur fond de tensions. En effet, dès son origine, l'établissement cristallise, au sein du village, la rivalité entre cléricaux et anticléricaux. Le fondateur de la Maison de charité et ceux qui le soutiennent entendent redonner à l'Église le rôle social qu'elle occupait avant 1789, notamment dans les domaines de l'instruction et de l'assistance. Grâce à de généreux bienfaiteurs, des legs importants permettent aux religieuses qui occupent les lieux de remplir leurs missions. Les détracteurs de l'institution tentent au contraire d'entraver l'influence grandissante du « couvent » en menant un combat au nom des valeurs de la République. A partir de 1880, dans un contexte politique devenu favorable, ils accentuent leurs offensives et obtiennent l'ouverture d'une classe de filles (1886) et d'une salle d'asile (1889) à l'école communale. L'école libre est condamnée. Elle fermera ses portes en 1903, victime de la Séparation.

Ainsi de 1822 à 1903, voire légèrement au-delà, l'opposition entre les deux camps et la lutte acharnée qu'ils se livrent, font de la Maison de charité de Saint-romain, un « lieu de sociabilité dans la tourmente ».

Souscription (jusqu'au 30 avril 2018)

Cet ouvrage vous sera réservé au prix spécial de 12 € jusqu'au 15 mai 2018.

Après cette date, le prix sera de 15 €.

Adressez votre chèque au CBEH, 1 rue du Tribunal à Beaune, en ajoutant 4 € de port si vous souhaitez qu'il vous soit envoyé par la poste. En cas de commande de plusieurs volumes, contacter le cbeh sur cbeh@wanadoo.fr ou tél 03 80 22 47 68.

Cris et fureur au quartier de la Madeleine

Au cours des mois d'avril et de mai 1846, c'est une dizaine de locataires d'un bâtiment situé rue Madeleine qui menace d'abandonner les lieux si rien n'est fait contre la famille Bernard, « receveur à l'octroi de la Porte Madeleine », coupable d'injures, d'agressions et de dégradations incessantes envers leurs voisins. Le document conservé indique toute une série de plaintes déposées auprès d'un agent de police le 5 mai de la même année.

Les faits :

Tout d'abord, Mme Parigot prend la parole et affirme avoir entendu le fils Bernard chanter à plusieurs reprises devant chez elle ces paroles : « *les brigands, les voleurs...* ». Elle ajoute qu'un jour, alors qu'elle « *achetait du jardinage à sa porte, [...] la femme Bernard survint pour en acheter aussi et dit à la jardinière – venez chez moi, je n'achète pas devant la porte de la canaille.* »

Mme Jamet enchaine avec son témoignage et dit avoir vu le fils Bernard montrer « *son derrière chez la demoiselle Déroche* ».

Mme Goillet a entendu le fils Bernard l'insulter en tenant ces propos : « *Voilà la femme Goillet qui va chez le sous-préfet se faire habiller* ».

Elle affirme également l'avoir vu rester tout un après-midi entièrement nu dans un vestibule et « *dans cet état il a insulté la déclarante en lui montrant les cornes ainsi qu'à son mari lequel il a traité de connard.* »

M. Pillien, débitant de tabac, rapporte que l'année passée, Mme Bernard lui aurait souillé ses vitres avec des ordures, et qu'il n'ose plus sortir de chez lui depuis que le fils Bernard l'accable d'injures « *en le traitant de mouchard, voleur et connard* ». Un agent de police en a d'ailleurs été témoin. Ce dernier affirme ces dires.

Mme Laurence, vigneronne au faubourg Perpreuil dit qu'il y a un an, alors qu'elle se rendait place Saint-Pierre, elle entra à l'intérieur du bureau d'octroi, alors en construction, et « *que de ce lieu, elle vit la femme Bernard ramasser à plusieurs reprises des ordures fécales avec lesquelles elle barbouillait les carreaux de vitre de M. Pillien* ».

Au même moment M. Bernard était attablé chez lui avec sa fille. Elle insinue ainsi que M. Bernard est tout à fait au courant des agissements de sa femme et de son fils.

Le rapport se termine sur la plainte de Mme Bérard qui soupçonne Mme Bernard de violation de domicile. En effet, d'après le témoignage de Reine Joly, une voisine, Mme Bernard se serait introduite une nuit dans la cave de Mme Bérard, ceci sans permission, et se serait emparée d'un balai en jongs que cette dernière a reconnu ensuite dans le bureau d'octroi de M. Bernard qui le lui a rendu. « *Une instance de la part de Mme Bérard est partie contre la femme Bernard pour l'audience de la justice de paix de samedi prochain.* »

Nous ne savons malheureusement pas si une suite à cette affaire a eu lieu. Jean-Baptiste Bernard, né à Chorey-lès-Beaune le 2 juin 1786 exerçait la profession de chapelier, avait été nommé surveillant d'octroi en 1827. Il accède au grade de receveur d'octroi au bureau Madeleine en 1842, en remplacement du sieur Paquelin, réformé en raison de son âge et de ses infirmités. En 1849, il est muté au bureau d'octroi de Saint-Jean.

Emilie ROUILLY

Sources :

Archives municipales de Beaune, carton 51, n°94

Pour retrouver d'autres histoires crapoteuses et crimes crapuleux de l'histoire locale, rendez-vous sur le site alimenté par les Archives municipales de Beaune www.assassin21.fr

Bulletin d'abonnement 2018PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUNE

1 rue du Tribunal, 21200 Beaune, 03.80.22.47.68

Site internet : cbehblog.wordpress.com ; courriel : cbeh@wandoo.fr

Illustration de CRESCENTIIIS
(vers 1495)

NOUVELLE ADHÉSION 2018

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone :

Courriel : Site internet :

Souhaite recevoir les bulletins : sous forme électronique sur papier

Adhère au Centre Beaunois d'Études Historiques pour l'année 2018 en tant que membre :

<input type="checkbox"/>	Individuel : 35€	<input type="checkbox"/>	Bienfaiteur : 45€
<input type="checkbox"/>	Couple : 40€	<input type="checkbox"/>	Grand partenaire : 150€

(Adhésion gratuite pour les étudiants de moins de 25 ans)

À retourner accompagné de votre règlement au

Centre beaunois d'études historiques 1 rue du Tribunal 21200 Beaune

Une facture sera adressée à votre domaine

Et n'hésitez pas à consulter les pages de notre blog sur Internet :

[cbehblog@wordpress.com](http://cbehblog.wordpress.com)